On se souvient que le 30 septembre 1895, à minuit, un incendie se déclarait à Bleye, dans la ferme de M. Barthes. Les voisins, accourus, trouvèrent la maison fermée et, près de l'habitation, le cadavre de M. Barthes, portant des traces de trois coups de feu et une blessure à la tempe.

A l'intérieur, la femme Barthes, paralytique, avait été tuée de deux coups de feu dans son lit, devant sa petite-fille Marie, âgée de 5 ans.

Le nommé Henri Longueville, âgé de 28 ans, disparu depuis le moment du crime, fut arrêté dans des circonstances extraordinaires. Au moment d'être appréhendé, Longueville s'était jeté à l'eau et avait essayé de noyer ceux qui voulaient s'emparer de lui.

A l'audience, l'accusé nie. Après lecture de l'acte d'accusation, l'affaire est renvoyée à demain.

Une lettre autographe du Czar à l'Empereur d'Allemagne

St-Pétersbourg, 20 mars. — Le général Dewerder, ancien ambassadeur d'Allemagne à St-Pétersbourg, et qui, depuis quelques semaines, était l'hôte du czar, est reparti aujourd'hui pour Berlin. Il est porteur d'une lettre autographe du czar, à l'adresse de Guillaume II.

A la Chambre italienne. — La discussion des crédits

Rome, 26 mars. — La discussion des crédits commence par un discours de M. Sanguiniano qui approuve le programme du ministère dans la question africaine.

M. Sonnino conclut à l'ordre du jour pur et simple. M. Marinis, socialiste, demande l'abandon complet des possessions d'Afrique. M. Titoni, au nom de la commission, demande le vote des crédits.

M. Tecchio propose la nomination d'une commission d'enquête; M. Taroni, républicain, votera contre les crédits; il est rappelé trois fois à l'ordre et, sur la menace du président de lui retirer la parole, s'écrie :

La tribune n'est pas libre. La liberté est violée; l'orateur emploie un langage tellement violent que ses paroles déchaînent un grand tumulte. Le président se couvre, la séance est suspendue.

Un rapport du général Baldissera

Rome, 20 mars. — Dans le conseil des ministres, tenu ce matin, il a été donné lecture d'un rapport du général Baldissera, annonçant le retour du major Salsa, au camp italien.

Il a rapporté que le Négus est animé des meilleures dispositions pour la paix. Le ras Makonnen se rendra au camp italien, comme représentant de Ménélik, pour continuer les pourparlers.

Tentative de vol à la Bibliothèque nationale

Paris, 20 mars. — Dans la soirée d'hier, vers neuf heures et demie, deux individus étaient aperçus, par des passants, du moment où, rue Colbert, ils escaladaient la palissade en planches qui, de ce côté, entoure la Bibliothèque nationale.

On avertit immédiatement les gardiens de la paix du poste de police situé rue Richelieu, qui pénétrèrent dans les bâtiments, et une chasse à l'homme commença; les agents et les employés de la Bibliothèque fouillèrent minutieusement toutes les salles et les cours et finirent par découvrir dans un enclos attenant au jardin qui donne sur la rue Vivienne, les deux individus.

Ceux-ci étaient en entrain de chercher à s'introduire par une fenêtre dans l'intérieur d'une salle du rez-de-chaussée.

A la vue des agents, ils tentèrent de prendre la fuite, mais vivement rejoints, ils furent arrêtés et conduits au commissariat de la rue des Colonnes.

Interrogés par M. Rolly de Balnègre, ils ont été reconnus pour être deux individus ayant déjà eu maille à partir avec la police; ils ont refusé d'indiquer le motif de leur escalade nocturne, mais tout porte à croire qu'ils avaient l'intention de commettre un vol.

Les deux malfaiteurs ont été consignés au poste de la rue de Richelieu à la disposition du magistrat qui a ouvert une enquête.

Cette double arrestation a produit une vive émotion dans le quartier.

Les obsèques du général O'Neil

Montpellier, 20 mars. — Les obsèques solennelles du général O'Neill ont été célébrées ce matin.

Sur tout le parcours, une foule nombreuse faisait la haie.

Mgr de Cabrières a donné l'absoute et prononcé un éloquent discours.

A 3 h. 30, le train est parti pour Marseille.

Le corps sera transporté en Algérie et inhumé à Mostaganem où le général possédait de vastes propriétés.

Le ministre de la Guerre était représenté à la cérémonie par le capitaine Maumel, son officier d'ordonnance.

Le port du revolver

Un récent arrêt de la Cour d'appel de Dijon, qui fera désormais jurisprudence, vient de reconnaître à tous les citoyens le droit de porter un revolver à condition que l'arme ait au moins une longueur de 150 millimètres, comptés de l'extrémité de la crosse à celle du canon.

Le gouverneur de l'Indo-Chine

Paris, 20 mars. — Un télégramme de Saïgon annonce que M. Rousseau, gouverneur général de l'Indo-Chine, est parti pour le Tonkin.

La grâce de l'espion Waller

Paris, 20 mars. — L'espion Waller, ex-consul américain à Madagascar, ayant, comme on sait, obtenu sa grâce, a quitté, hier, la maison centrale de Nîmes où il était détenu.

La neige en Algérie

La neige est tombée en abondance la nuit dernière dans la région de Tlemcen; elle couvre les rues d'une épaisseur de 15 centimètres.

La paix du Négus Ménélik avec l'Italie

Aden, 20 mars. — On apprend du Choa que Ménélik a donné avis que la paix allait être conclue avec l'Italie, et qu'il était du devoir de tous de traiter désormais les italiens comme des amis, et de rouvrir le pays au commerce.

Mais d'autre part, l'*Agence Nationale* publie la dépêche suivante :

« Rome, 20 mars. — Ménélik demande une indemnité de 50 millions de francs. Son armée menace de cerner Asmara et s'avance toujours vers Massaouah. »

La question des sucres en Allemagne

Berlin, 20 mars. — La commission de l'impôt sur le sucre a terminé hier soir la lecture du projet sans modification. Le droit d'entrée sur le sucre est fixé à 40 marks par 100 kilos au lieu de 45.

Un espion américain condamné, gracié

On mande de Nimes que Valère, le jujet américain condamné à 20 ans de détention pour espionnage à Madagascar, vient d'être gracié.

LAINES DE RUSSIE

A Rostow-sur-Don on a traité 50,000 kil. environ de laine de la seconde tonte automnale à 103,90 les 100 k. On cote : la laine ordinaire lavée blanche, mélangée de 10 o/o de noir de 141,25 à 170,20. On ne trouve pas sur le marché de la laine blanche ordinaire en suint.

A Odessa à la date du 9 mars, la situation du marché était fort calme, la demande étant très limitée, cependant les prix se maintenaient bien.

Le gouvernement russe vient de publier seulement, les statistiques concernant le commerce de la Russie pendant les onze premiers mois de l'année 1895. En ce qui touche le commerce des laines nous y relevons les chiffres suivants.

On a exporté pendant ces onze mois :

	1895 Quantités en pouds	1895 Valeur en roubles	1894 Quantités en pouds	1894 Valeur en roubles
Laines de toutes sortes.....	785,000	5.745.000	734 000	5.561.000
Dans ces quantités y entrent :				
La laine en suint	270.000	1 951.000	253.000	1.854 000
Laine lavée....	144.000	1.470.000	205.000	1.900.000
Lavée à dos...	90.000	1.037.000	110.000	665.000
Laine mérinos en suint.....	9.000	58.000	Quantités négligeables	4.000
Blousses.....	10.000	55.000	3.000	16.000
Poils de cham.	105.000	658 000	190.000	283.000
Laines non den.	157.000	516.000	412 000	279.000
En outre on a exporté :				
Tissus de laine.	65.000	2.067.000	66.000	2.051.000

Parmi les tissus, les draps figurent, pour l'année 1895 : 10,000 pouds valant 734,000 roubles, et les tapis de laine y entrent pour 40,000 pouds valant 1 million 23 mille roubles. Pendant l'année 1894, ces exportations se chiffraient ainsi : draps 18,000 pouds d'une valeur de 917,000 roubles.

Tissus de laine 27,000 pouds valant 799,000 roubles.

***

Pendant les mêmes onze mois on a importé en 1895 : Laine non peignée 836,000 pouds valant 14 millions 374,000 roubles. Laine peignée et filée, 326,000 pouds d'une valeur de 14 millions 743,000 roubles. Produits manufactures de la laine : 64,400 pouds pour 4,331,000 roubles. En 1894 cette importation était : Laine non peignée, 775,000 pouds évalués à 13,380,000 roubles. Laine peignée et filée, 341,000 pouds, valant 15 millions 500,000 roubles; et enfin produits fabriqués 58,100 pour 3,697,000 roubles.

Rappelons que le poud russe est : 16 k. 380 grammes et que le rouble vaut actuellement environ 2 fr. 67 c.

BOUTSCHOULSKY.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

Bulletin Météorologique

Roubaix, Vendredi 20 mars 1896,

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
heure soir.	12° au-dessus	773 m/m	Beau temps.
5 » »	11° »	772 m/m	»
9 » »	10° au-dessus	771 m/m	»
		Samedi 21 mars 1896	
Minuit	9° au-dessus	770 m/m	Beau temps.
1 heure matin	8° »	770 m/m	»
2 heures »	7° »	770 m/m	»

Paris. — Vendredi 20 mars 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une dépression signalée hier soir à l'ouest de l'Irlande aborde ce matin les Iles-Britanniques (Stornoway, 742 mm.) Le vent est très fort avec mer grosse à la pointe de la Bretagne, prévenue hier soir. L'air supérieure à 765 mm., qui se tenait au large du Portugal, s'est étendue à travers l'Espagne et la France jusqu'en Danemark. Le vent commence à fraîchir sur la Manche. On signale des neiges et des pluies dans le nord, le nord-ouest de l'Europe. En France, on a relevé 10 mm. d'eau à Biarritz et à Cette, 4 à Limoges, 1 à Brest

La température monte sur les Iles-Britanniques et la Bretagne. Ce matin le thermomètre marquait — 10° à Haparanda, 0° au Mans, + 9° à Alger, 15° à Palerme. On notait : + 3° au puy de Dôme, 4° au mont Ventoux. — En France, des ondées sont probables dans le Nord; la hausse de la température va devenir générale. — A Paris, hier, couvert. Moyenne d'hier, 19 mars, 9°3, supérieure de 2°4 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima : 13°6; minimum de ce matin : 4°6. — Baromètre à sept heures du matin : 766 mm. En baisse à midi. Le Caire (Ghesireh palace). hier, 19°2. Beau temps. Monte-Carlo, matin + 11°, midi + 19°.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le recensement du 29 mars. — C'est le dimanche, 29 mars prochain, qu'aura lieu le recensement de la population. Pour procéder aux opérations du dénombrement, les agents de police distribuent, chacun dans leurs quartiers, les trois sortes de bulletins : une feuille de maison, une feuille de ménage, une feuille individuelle.

Les recenseurs — un par mille habitants — sont chargés ensuite de les recueillir et de les vérifier; ils sont nommés par un arrêté municipal, qu'ils doivent présenter à toute réquisition, et sans lequel ils ne peuvent opérer.

D'habitude, ce sont les instituteurs qui sont chargés de ce travail; pour cette année, les recenseurs ne sont pas encore désignés.

Jusqu'alors on se contentait de demander à chacun, son nom, ses prénoms, son âge, son sexe, son lieu de naissance, etc., ce qui n'était déjà pas mal.

Mais voici toute une série de questions qui ont été ajoutées :

« Si vous êtes agriculteur, dire si vous êtes propriétaire exploitant, fermier ou metayeur, journalier agricole, domestique de ferme.

» Si vous travaillez sous la direction ou au service d'autrui, comme ingénieur, employé, journalier, garçon, apprenti, domestique, etc.: *a)* Nom et adresse du patron ou de l'entrepreneur qui vous emploie, rue... Commune d... Arrondissement d... *b)* Nature de la profession, industrie, commerce, etc. *c)* Combien de personnes occupez-vous actuellement, au total, dans cet établissement? *c)* Etes-vous ouvrier à façon travaillant chez vous? »

Les personnes qui refuseraient de répondre ou qui répondraient d'une façon ridicule, peuvent être passibles d'une amende de cinq francs.

L'anniversaire de la Commune. — Nous avons dit que les groupes révolutionnaires de Roubaix avaient ajourné la fête qu'ils organisent, chaque année, à l'anniversaire de la Commune.

C'est ainsi que la « Jeunesse révolutionnaire » dont le siège est à l'estaminet du citoyen Delettrez, conseiller municipal, rue Decrème, donnera un banquet par souscription aujourd'hui samedi,. Un membre du groupe traitera l'historique de la Commune.

Le groupe socialiste de l'Entrepont, dont le siège se trouve chez le citoyen Wilfart, conseiller, organise également un banquet pour demain dimanche.

A l'Union catholique. — Nour rappelons que l'*Union catholique* de Roubaix donnera, demain dimanche, à 4 heures très précises, dans la salle de la Maison des Œuvres, 84, Grand-Rue, sa vingt-deuxième conférence.

M. Urbain Guérin, collaborateur du journal *La Réforme sociale*, parlera sur *Les Conséquences du Socialisme.*

Le Japon actuel. — C'est aujourd'hui, samedi, qu'aura lieu, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, à 8 heures 1/2 du soir, la septième conférence de la Société de Géographie, par M. R. Villelard de Laguérie, rédacteur au *Temps*, correspondant militaire de ce journal, pendant la guerre Sino-japonaise. M. Villelard de Laguérie prendra pour sujet le « Japon actuel », et agrémentera sa conférence de nombreuses projections à la lumière oxhydrique.

Tir aux pigeons. — L'Union Régionale des Tireurs aux Pigeons organise un tir, au Stand du Breucq, à Roubaix, pour le mardi 15 avril.

1° Poule à 20 mètres, à 2 heures; 2° Concours, à deux heures 1/2 précises, 1er prix, un objet d'art et 30 0/0 des entrées, 2e, un objet d'art et 20 0/0 des entrées, 3e, un objet d'art et 10 0/0 des entrées. — Entrée, 20 fr. — Sept pigeons handicap.

Poule à 25 mètres, poule handicap, poule à 28 mètres, poule handicap, poule au doublé. L'entrée des spectateurs est de 1 fr.

Cercle d'Etudes sociales de la rue Pellart. — Le cercle d'études sociales qui a son siège à la *Branche de Houblon*, rue Pellart, tiendra une réunion, samedi soir, à huit heures, pour étudier les questionnaires envoyés en vue du prochain congrès de Reims.

A 9 heures 1/4, réunion du conseil syndical.

Le lendemain dimanche, réunion de la première section des « Vrais Travailleurs » pour la perception des cotisations.

Une réunion de section des « Vrais Travailleurs ». — La quatrième section des « Vrais Travailleurs », dont le siège est à l'estaminet Leveugle, au *Sapin Vert*, angle des rues Colbert et de Lille, se réunira, demain dimanche, à quatre heures du soir. Cette réunion sera terminée, à cinq heures, par une conférence privée faite par un membre de l'*Union démocratique du Nord.*

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés préfectoraux des 13, 14 et 16 mars 1896, les sociétés ci-après sont autorisées à se constituer légalement :

L'Association amicale des anciens élèves de l'école rue du Coq-Français; la société colombophile « Le Pigeon Vert », rue de la Perche, 68, chez M. Edouard Demeester, cabaretier; la société dramatique « La Jeunesse Roubaisienne », chez M. Monnier, cabaretier, angle des rues Voltaire et de Flandre, et la société colombophile « La Femelle Noire », chez M. François Beaumont, cabaretier, rue des Arts, 208.

L'Œuvre des Ecoles catholiques. — Une quête, pour le denier des Ecoles catholiques, se fera, dimanche, à Notre-Dame. Un sermon sera prononcé, à la messe de 11 heures 1/2, par M. l'abbé Lhermite. A cette messe, seront chantés *Te Joseph*, le *Credo*, de Dumont, et *O Salutaris* (duo de M. Peers), par MM. Lhomme et Lorthioir.

Les prédications du Carême. — *A Notre-Dame.* — C'est du *Jugement* que le R. P. Désiré a entretenu son auditoire, vendredi, à Notre-Dame.

Le prédicateur, après avoir parlé de la mort dans des instructions précédentes, a montré ce qu'est le *Jugement*, auquel personne ne peut échapper; jugement terrible et implacable où les accusés seront tous les hommes; où les accusateurs seront notre ange gardien dont nous n'avons pas suivi les conseils; l'Evangile sur lequel nous avons juré d'être fidèles; les âmes que nous avons scandalisées; nous-mêmes qui n'avons pas écouté la voix de notre conscience.

Et la sentence qui sera rendue — sentence de vie ou de mort — nous sera favorable, si nous avons pratiqué les vertus et les bonnes œuvres.

Un renouvellement de mission de Saint Jean-Baptiste. — Un renouvellement de la mission prêchée, l'an dernier, par les R. R. P. P. Rédemptoristes, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, commencera le 22 mars, dimanche de la Passion.

Ce jour-là, aux vêpres de 3 heures, aura lieu la cérémonie de la bénédiction du Christ de la Mission, dont la croix mesure 4m50, et qui sera suspendue au milieu du chœur, afin de rappeler le souvenir de la belle mission de 1895.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Descamps, curé de St-Louis, à Tourcoing.

Voici l'ordre des exercices de la mission :

« A partir du lundi 23 mars jusqu'à la fin de la semaine tous les jours à 11 heures, une instruction spéciale sera donnée aux enfants de 7, 8, 9 et 10 ans.

» Les grands sermons de mission seront donnés les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, depuis le 23 jusqu'au 28 mars, à 8 heures du soir.

» Ceux pourra faire sa communion pascale à partir du dimanche 22 mars jusqu'au dimanche 19 avril inclusivement.

« Neaumoins sont invités à s'approcher des Sacrements :

1. Les jeunes filles, le dimanche des Rameaux, c'est-à-dire le 29 mars. *2.* Les hommes, le jour de Pâques, à la messe de 6 heures. *3.* Les jeunes gens, le premier dimanche après Pâques, c'est-à-dire le 12 Avril. *4.* Les dames, le deuxième dimanche après Pâques, c'est-à-dire le 19 avril.

« Le *Sermon de la Passion* sera donné le Jeudi saint après le chant du *Stabat Mater*, à huit heures du soir. Un confesseur étranger à la paroisse prêtera son concours tous les samedis pendant la durée du temps pascal. Un confesseur *flamand* se tiendra également à la disposition des fidèles, le samedi 28 Mars, pendant toute la soirée.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 22 mars, à cinq heures du soir, salut solennel et sermon, quête en faveur des écoles primaires catholiques de Roubaix.

Une grève au peignage Vinchon. — Douze ouvriers bobineurs du peignage Vinchon, rue Marquisat, se sont mis en grève, jeudi soir, après avoir demandé une augmentation de salaire, qui leur a été refusée. Ces ouvriers, qui travaillent la nuit, sont payés 24 centimes de l'heure; ils réclament 28 centimes. Il leur a été fait observer que, dans les autres établissements, on ne payait pas davantage, mais les ouvriers ont affirmé le contraire. Aucun des grévistes ne s'est présenté vendredi au peignage.

Le printemps nous est venu avec son clair soleil. Il est temps, grand temps de penser à nos parterres. M. Calier-Relof, rue de la Gare, s'occupe de la décoration des jardins à des prix très avantageux.

A partir du 1er avril, on trouvera chez lui, à des prix exceptionnels, des boutures de chrysanthèmes. On sait que M. Calier on possède une collection remarquable, qui lui a valu des récompenses extraordinaires aux expositions horticoles.

Un accident, place de la Patrie. — On a beau recommander aux enfants de ne pas monter sur l'arrière-train des voitures en marche : c'est peine inutile. De sérieux accidents se produisent souvent, pourtant, grâce à cette déplorable habitude.

Vendredi encore, à 4 heures 1/2 de l'après-midi, plusieurs jeunes garçons étaient montés, place de la Patrie, sur l'arrière de la voiture de M. Olivier, constructeur, rue Daubenton. Les chevaux, s'emballant soudain, les enfants, qui ne s'attendaient pas à la secousse produite, lâchèrent prise, et tombèrent sur la chaussée. L'un d'eux, Albert Devos, âgé de 10 ans, dont les parents habitent rue des Sept-Ponts, s'est fait, à la tête, une profonde blessure, d'où le sang s'est échappé en abondance. *Les autres en ont été quittes pour la peur.*

Le blessé, transporté à la pharmacie de M. Moreau, y a reçu les premiers soins, en attendant l'arrivée de M. le docteur Largillière qui a ordonné le transport du jeune Devos à l'Hôtel-Dieu.

Une mort subite. — Un mécanicien, M. Charles Dupouchelle, demeurant Grande-Rue a été trouvé mort vendredi matin, dans son lit.

Un médecin appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès attribué à la rupture d'un anévrisme. Le défunt était âgé de 65 ans.

Une arrestotion pour vol. — La police de sûreté a procédé, vendredi, à huit heures du soir, à l'arrestation d'une jeune femme de 27 ans, la femme Delbart, ménagère, rue des Longues-Haies, inculpée de vol d'une somme de 20 francs, au préjudice d'un locataire de M. Toulain, cabaretier et marchand de poisson, rue de Lannoy.

La femme Delbart, qui a avoué le vol, a été écrouée au dépôt central.

Injures aux passants. — Dans l'après-midi de vendredi, vers trois heures, un journalier d'une quarantaine d'années, sans domicile fixe, Alfred Delayenne, mendiait dans la rue du Collège. Une dame, ayant refusé de lui donner un secours, fut grossièrement insultée par lui : un agent de passage a conduit ce mendiant au dépôt de sûreté.

Menus faits. — Un teinturier, Philippe Coutsier, âgé de 22 ans, demeurant rue des Champs, a été l'objet, vendredi matin, d'un procès-verbal pour infraction à la loi des étrangers.

BAINS ROUBAISIENS. — AVIS. — Il arrive journellement que des personnes, venant à la natation en partie de plaisir, restent plusieurs heures à la piscine occupant une cabine, et empêchant, par ce fait, le renouvellement des clients.

Pour mettre fin à cet abus, la Direction des Bains roubaisiens a l'honneur de prévenir le public que, lorsqu'il y a foule, la durée du bain est limitée à *une heure* (en réalité 1 h. 20); une cloche, sonnant tous les quarts d'heure, prévient les baigneurs.

Les personnes, restant plus d'une heure, paieront 0,50 c. par heure supplémentaire.

Croix. — Musique municipale. — Les membres de la musique municipale de Croix sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu demain dimanche, à 11 h. 1/2, au sujet de l'audition qui sera donnée pendant la messe de Pâques. La présence de tous les membres est obligatoire.

— La Commission administrative de la fanfare du Crêt-chet prie instamment les sociétaires d'assister à la répétition demain dimanche à 11 heures précises du matin. Présence indispensable. Très urgent.

— *Société des Anciens militaires « La Revanche ».* — La commission de la Société des Anciens militaires « La Revanche », de Croix, rappelle aux sociétaires que la réunion trimestrielle obligatoire aura lieu demain dimanche. Cette assemblée sera la dernière avant le banquet. Toute absence non justifiée sera passible d'une amende.

Ordre du jour : Compte-rendu de la situation financière; date du banquet à fixer; paiement des cotisations et des amendes en retard; *questions diverses; communications importantes.*

Wasquehal. — *Une prise d'eau dans le canal de Roubaix.* — Conformément à un arrêté de M. le Préfet, en date du 14 mars, une enquête est ouverte, sur la demande faite par M. Pluquet, maître briquetier à Croix, qui sollicite l'autorisation de pratiquer une prise d'eau dans le canal de Roubaix (bief du Noir-Bonnet), rive de halage, au aval de l'écluse du Petit Toilignies, pour l'alimentation de sa briqueterie, située à Wasquehal.

Pendant 20 jours, du 17 mars au 7 avril, un registre est déposé au secrétariat de la Mairie, et destiné à recevoir les observations des intéressés.

— *La fièvre aphteuse.* — *Interdiction de circulation.* — Un arrêté préfectoral, en date du 19 mars, la circulation des animaux des espèces bovine, ovine, caprine et porcine, chiens et volailles, est interdite sur le territoire de la commune de Wasquehal, par suite d'une déclaration faite d'infection de fièvre aphteuse dite « cocotte ».

Lannoy. — *Empoisonnement par les moules.* — On signale, depuis quelque temps, plusieurs cas d'empoisonnement — sans gravité, du reste — causés par les moules vendues à Lannoy et à Lys. Le fait se reproduit assez souvent pour que nous mettions nos lecteurs en garde contre les moules de mauvaise qualité.

Communications

FANFARE DES TROMPETTES « Les Enfants du Nord ». — Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la répétition générale qui a lieu ce soir, samedi, à 9 heures du soir, en vue d'un grand concert qui sera donné prochainement. Les amateurs, désireux de faire partie de la société, peuvent se faire inscrire au local de la société, Grande-Rue, 111, au Maréchal de Coyghem; un cours de trompettes, sera ouvert gratuitement, à partir du 23 mars, pour les jeunes gens.

LA « MOUSQUETERIE ». — MM. les sociétaires sont avisés que, dimanche prochain, aura lieu au local, à 9 heures et demie du matin, un cours d'instruction militaire (théorie et maniement d'armes); à dix heures et demie, tir à la carabine, modèle Lebel, à midi, réunion du comité.

CLUB « LES AMIS DU PLAISIR ». — La commission du club « Les Amis du plaisir » rappelle aux sociétaires la grande sortie qui aura lieu demain. Réunion au local à 3 heures très précises. La sortie se fera en ville. La tenue et l'insigne sont de rigueur. Toute absence sera passible d'une amende de 0,50.

« LA CÉCILIENNE ». — MM. les sociétaires de la Philharmonique la Cécilienne, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, samedi soir, 21 mars, à 8 heures 1/2, chez M. Noël Decramer, angle des rues du Tilleul et de Ma Campagne. Ordre du jour : 1° Répétition générale pour la sortie; 2° Concert de Tourcoing (fanfare roubaisienne); 3° Festival de Lille (5 avril). — Nota. Le dimanche 22 mars, réunion au local à 1 heure 1/2. Présence indispensable.

ENRHUMÉS! — Prenez le sirop pectoral DELABARRE, il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchites, grippes, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 40, rue d'Inkermann, 51, Roubaix. 3028—41530

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

A la librairie du « Journal de Roubaix ». — Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne STAFFE. 3152

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13

— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Hoca, 43;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 47;
Rue Pierre-de-Roubaix, 59;
Rue de l'Epeule, 185;
Rue de Tourcoing, 155
Rue du Tilleul, 137 et 139,
Boulevard de Strasbourg, 124;
Rue d'Alsace, 61.
Rue du Collège, 71 bis.
Rue de la Italie, 9;
Rue Notre-Dame, 37.
Rue de Lille, 107.
Rue de la Chaussée, 1
Rue Decrème, 37.
Rue Turgot, 66;
Rue du Lieutenant-Castelain, 4
Place de la Gare, 12.
Grande-Rue, 35.
Rue du Fort, 86
Rue de Béthune, 31.
Rue de Naples, 88

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1.
Rue de Gand, 91.
Rue du Tilleul, 14.

CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare, 62 M. Duvivier

A WATTRELOS
Salembier-Holleboeq, r. Carnot

A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.

A LILLE
Rue Esquermoise, 48.

A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 33.

A CALAIS
Rue Lafayette, 63;
Rue des Bouchers.

A BERCK-SUR-MER
Gde Grue, moulin, pl. del'Eglise

A PARIS
Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 8790 3

LA PUBLICITÈ

Par affiches ou circulaires n'est pas mauvaise; mais elle dure.....

Ce que durent les roses,
L'espace d'un matin.....

L'avis, fréquemment rappelé dans des journaux ayant une nombreuse clientèle, est le seul moyen efficace de graver une adresse, un renseignement utile dans l'esprit du public.

Liquidations judiciaires et faillites des cantons de Roubaix, Tourcoing et Lannoy. — En dehors des liquidations judiciaires et des faillites publiées dans nos annonces, nous relevons la suivante dans d'autres journaux, et, nous la donnons à titre de renseignement pouvant être utile au public :

Ouverture de liquidation judiciaire : M. Auguste Lannoy, marchand de lingerie, Grande-Rue, 4, à Roubaix.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Aux commissariats de police. — Nous apprenons que les deux commissaires d'arrondissement, MM. Lenoble et Renard, vont quitter Tourcoing; le premier serait nommé à St-Servan, et M. Renard à Poitiers.

MM. Lenoble et Renard ne profiteront donc pas de l'élévation des commissariats de Tourcoing à la 3e classe.

Le troisième commissaire, dont l'arrondissement aura, dit-on, son siège à la Croix-Rouge, a été désigné en même temps que les deux remplaçants. Les trois nouveaux commissaires seraient : MM. Spineux, venant de Caudry; Besson, d'Autun, et Naviau, d'Elbeuf.

M. Delattre, commissaire à Roncq (3e classe), serait nommé à Caudry (3e classe).

La grève. — Vendredi, de 7 à 8 heures, les délégués ont eu une entrevue avec les patrons, qui ont consenti à faire d'importantes concessions.

Le surveillant, M. Dapire ne serait plus chargé de contrôler les entrées et ne paraîtrait même plus dans le tissage. Tous les grifés disparaissaient donc. Cependant les délégués disent qu'ils ne pouvaient rien décider sans en référer à leurs commettants.

Patrons et délégués se sont ensuite retrouvés, par deux fois, en présence de M. Charlier, juge de paix du canton Nord et les choses se sont exactement passées comme le matin; les délégués n'avaient pas reçu mission ferme de prendre une décision !

Il avait été convenu qu'une réponse serait donnée avant le soir; mais personne ne s'est présenté. Les grévistes persistent à demander le renvoi du surveillant.

Les patrons ont déclaré que les livrets seraient tenus à la disposition de tous ceux qui ne seraient pas rentrés lundi matin.

Une stupide vengeance. — Un menuisier, Jules V..., demeurant rue de la Croix-Rouge, rencontrait son voisin qui passait tranquillement son chemin, lui jeta une poignée de poyre en poudre à la figure. *L'affaire se dénouera en simple police.*

A la frontière. — Les gendarmes de Tourcoing ont remis à leurs collègues de Mouscron, Valère Hansens, âgé de 19 ans, maçon, poursuivi pour vols qualifiés par le parquet de Courtrai. Cyrille Marechal, tisserand âgé de 45 ans, extrait à la demande du parquet de Douai, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur. Tous deux sortaient de la prison de Lille. Un convoi de 6 expulsés a été en même temps escorté jusqu'à la frontière.

Halluin. — *Cessation de travail.* — Jeudi dans la matinée une vingtaine d'ouvriers sécheurs de la blanchisserie et crémage de MM. Vandewinckèle frères demandaient une augmentation; on a les engagea à ne pas abandonner le travail, leur promettant de leur donner une réponse à la fin de la journée; et ils reçurent satisfaction.

Le lendemain, d'autres ouvriers, entre autres les laveurs, qui sont payés à la tâche, réclamèrent également une augmentation de 0,12 c. aux cent kilog. Ils ne voulurent pas attendre comme les premiers, et ils quittèrent la fabrique.

Cependant on ne tarda pas à faire droit à leur demande, dans la mesure du possible, et l'après-midi, à l'exception de 3 ou 6, tous les ouvriers sont revenus.

Deux ouvriers seulement de l'établissement habitent Halluin, les autres sont de Menin. Ils reçoivent en plus par semaine, environ 3 fr. 50.

Bondues. — *Un enfant sérieusement blessé.* — Jeudi vers 5 heures au soir, le jeune J.-B. Duthoit, âgé de 13 ans, dont les parents habitent au Cabu, jouait, non loin de son domicile, en compagnie de plusieurs de ses camarades. Ces enfants étaient montés dans les combles d'une vieille grange qui, autrefois, faisait partie de la Brasserie Lagache, détruite par un incendie. Au cours de leurs jeux, Jean-Baptiste reçut sur la cuisse droite une poutre pesante. Le coup avait été si rude que le fémur avait été brisé.

M. Durasnel, médecin, jugea la blessure si grave qu'il fit appeler M. Cuisset de Tourcoing, et ensemble ils réduisirent la fracture.

Heureusement l'opération a eu un plein succès et, après un repos bien long, il est vrai, le petit blessé sera complétement remis.

Communications

LA COMMISSION de la *société des anciens militaires la « Revanche »* rappelle aux sociétaires que la réunion du mois se fera le dimanche 22 mars, à sept heures du soir, au siège de la société, chez M. Louis Dutnoit, rue du Dragon, 49, Tourcoing. — Ordre du jour : renouvellement de la commission.

LILLE

La préfecture du Nord. — Nous avons reproduit hier une note du *Figaro*, annonçant que M. Poubelle, appelé au Vatican, serait remplacé à la préfecture de la Seine par M. Lépine, préfet de police. Que M. Vel-Durand, préfet du Nord, serait nommé préfet de police. Que M. Poirson, directeur de la Sûreté générale, le remplacerait dans ses fonctions et aurait lui-même pour successeur M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais.

M. Lépine, mis au courant de ces bruits dans les couloirs du conseil municipal, ne les a pas démentis.

Mais il y a une question qui prime tout, c'est celle de l'*impôt sur le revenu*, et comme il s'agite autour de la préfecture de la Seine, des ambitions parlementaires, le ministère ne nomme personne avant de savoir s'il est maintenu lui-même.

D'après une autre version, M. Vel-Durand irait à la préfecture de police, M. Lépine à la préfecture de la Seine, mais c'est M. Alapetite qui remplacerait M. Vel-Durand à Lille.

Démissions du maire et du premier adjoint de Mons-en-Barœul. — M. Delmar, maire de Mons-en-Barœul, a adressé sa démission à M. le Préfet du Nord.

Dans sa lettre, M. Delmar dit que son âge — il a soixante-seize ans — et ses *infirmités* ne lui permettent plus de rester à la tête de la municipalité. Depuis trente-quatre années consécutives, le Conseil municipal de Mons-en-Barœul renouvelait les pouvoirs de M. Delmar.

La démission de l'honorable maire a été acceptée par M. Vel-Durand.

Suivant l'exemple de M. Delmar, M. Spriet, premier adjoint, a dressé également sa démission au préfet.

Facultés de l'Etat. — Nous relevons dans la composition des jurys d'agrégation et certificat pour l'année 1896 les noms suivants :

M. Bayet, recteur : agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles (président). M. Gosselet, doyen de la faculté des sciences : agrégation des sciences naturelles. M. Moy, doyen de la faculté des lettres : agrégation de l'enseignement secondaire des jeunes filles. M. Angellier, professeur à la faculté des lettres : agrégation d'anglais (président). M. Pinloche, professeur à la faculté des lettres : certificat d'aptitude d'allemand.

Les expériences de la « Lessive Brentini ». — Ainsi que nous l'avons annoncé, *ces expériences ont eu lieu*, dans une salle de la Société industrielle, jeudi après-midi.

Plusieurs notabilités de la région et des représentants d'importants établissements de peignages de laines se trouvaient présents.

En ce qui concerne le désuintage ou le dégraissage des laines, le produit nous a semble exercer une action efficace; mais pour que l'expérience soit réellement concluante, il faudrait qu'elle se fît en grand et nous croyons savoir qu'un de nos peigneurs serait disposé à mettre à la disposition de M. Brentini